Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Jeudi, 05 Juillet 2012 00:00 -

Les centres de congrès et parcs des expositions sont des équipements au coeur de la compétitivité de l'industrie des rencontres professionnelles.
Ils contribuent au rayonnement des savoir-faire français à l'international mais aussi indirectement à la santé du tourisme dit « d'affaires » puisque nombre des exposants, participants et visiteurs des manifestations professionnelles génèrent des dépenses touristiques importantes.
Les nuitées « affaires », qui prennent en compte l'ensemble des déplacements professionnels et pas uniquement ceux liés à des foires, salons ou congrès, représentent entre 40 et 45% des nuitées de l'hôtellerie de tourisme selon les années.
Pour sa part, le secteur des foires, salons et congrès représente en France plus de 2 600 entreprises, génère plus de 12 000 emplois permanents, un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros environ et des retombées économiques évaluées à 8,5 milliards d'euros. Une étude menée en juin 2011 estimait les retombées des seules activités foires et salons en France à 5,8 milliards d'euros en 2010 dont la moitié liées aux séjours des visiteurs et exposants.
La clientèle des rencontres et événements professionnels est d'ailleurs considérée comme stratégique pour la destination France à l'horizon 2020 du fait de son potentiel particulièrement élevé de création de valeur.
L'exigence croissante des organisateurs et l'intérêt manifeste des collectivités et opérateurs économiques pour moderniser ou repenser des équipements souvent vieillissants sont à l'origine de nombreuses réflexions et projets de construction, d'extension ou de repositionnement de parcs d'exposition ou centres de congrès.
C'est la raison pour laquelle le groupe Caisse des dépôts et Atout France ont souhaité rapprocher leurs savoir-faire et leurs expériences au travers de ce guide méthodologique.
Celui-ci a pour ambition d'aider les collectivités porteuses de projets à bien comprendre les enjeux du secteur dans lequel elles investissent et à conduire leur projet de manière rationnelle et cohérente avec leur marché avec une idée fondamentale en filigrane : l'outil qu'elles conçoivent doit être un moyen de mise en oeuvre d'une véritable stratégie de territoire.
Ce guide propose une méthode claire, précise et illustrée de montage de projet reposant sur une approche stratégique cohérente et visant à adapter les investissements à venir aux attentes et aux réalités des marchés d'aujourd'hui et de demain.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: Investir dans les centres de congrès et les parcs des expositions